

Arrêté du 20 octobre 2020

CANDIDAT

Nom : Prénom(s) : Date de naissance :	N° d'identification du candidat : Intitulé du diplôme préparé :
---	--

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Nom Prénom	Discipline enseignée	Signature

Intitulé du chef d'œuvre présenté :

Projet collectif ou Projet individuel

Date de l'évaluation :

Note /20

Capacités	Compétences principales	Critères d'évaluation	NM	IM	M	BM	Points
Capacité à restituer le travail mené dans le cadre de la réalisation du chef-d'œuvre = 50%	Relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Hiérarchisation des informations utilisées pour introduire le sujet. • Respect des consignes sur le contenu exigé de la présentation 					
	Montrer en quoi la réalisation du chef-d'œuvre relève de la démarche de projet	<ul style="list-style-type: none"> • Clarté et exactitude de la démarche 					
	S'adapter à ses interlocuteurs et à la situation.	<ul style="list-style-type: none"> • Clarté de la présentation et pertinence des termes utilisés. • Autonomie par rapport au support de présentation 					

/10

Capacité à analyser sa démarche et à la situer dans le métier et la filière professionnelle = 50%	Analyser les particularités et difficultés du travail réalisé en autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexivité sur son niveau d'autonomie dans le travail réalisé 					
	Apprécier les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée.	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexivité sur les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été traitées • Réflexivité sur les points forts et les points faibles de la réalisation et de la démarche. 					
	Faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d'œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de réflexion personnelle • Pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat • Pertinence des enjeux de repérés 					
	Transposer la démarche de projet adoptée	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la mise en perspective de l'expérience 					

/10

NM : Non maîtrisé - IM : Insuffisamment maîtrisé - M : Maîtrisé - BM : Bien maîtrisé

Justification du degré de maîtrise des compétences (à renseigner obligatoirement pour toute note inférieure à 10)